



## CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

### AFRICITES - session Spéciale

Comment faciliter le renforcement des capacités des autorités locales pour relever les défis liés à l'eau.

(Mercredi 20 septembre)

### Document cadre

#### Contexte:

La décentralisation sera très probablement un thème majeur de l'agenda politique des prochaines années dans le domaine de la gestion de l'eau. Le rôle des autorités locales est essentiel pour atteindre les objectifs de développement du millénaire et faire face aux défis car la gestion de ce service essentiel doit s'effectuer au plus près de ses usagers. Par autorités locales nous entendons élus locaux, services administratifs et techniques des collectivités, opérateurs publics ou privés, régies ou autre entités, régulateurs. Les associations d'usagers seront également associées.

Les nouvelles tâches et fortes responsabilités liées à la gestion de l'eau nécessitent un cadre institutionnel et financier, des capacités techniques et professionnelles qu'il convient de définir clairement, de développer et de renforcer. Ce renforcement ne se limite pas seulement aux connaissances et au savoir-faire des personnes pour étendre et gérer les services de l'eau. Il concerne également la dévolution aux autorités locales de véritables pouvoirs décentralisés et l'instauration d'une gouvernance transparente et responsable. C'est ce manque de capacité qui constitue, dans de nombreux cas, un obstacle au développement. Un des principaux messages et une des plus fortes recommandations de ces dernières années portent justement sur ce besoin de renforcement et de transfert aux acteurs locaux des compétences assorties des moyens appropriés.

Le CME souhaite s'engager dans une démarche d'accompagnement du processus de renforcement des capacités des autorités locales dans le domaine de l'accès à l'eau en (i) identifiant les principaux obstacles qu'elles rencontrent, (ii) définissant les actions que devraient mettre en œuvre les acteurs locaux et internationaux et (iii) en portant ces actions au niveau politique approprié afin de susciter leur mise en œuvre.

Le travail portera sur les capacités relatives à la gestion des ressources en eau (eaux de surfaces, eaux souterraines, eaux de pluie, la disponibilité et la qualité de l'eau) et sur les services (accès à l'eau et à l'assainissement, drainage urbain, l'eau pour l'agriculture domestique et les risques d'inondation et de sécheresse) qui relèvent de la compétence des autorités locales.

Plusieurs activités concernant les processus de renforcement et des outils d'aide ont déjà été développées et réalisées mais elles ont le plus souvent été formulées du point de vue de l'offre. Pour initier la conception de nouvelles méthodes de renforcement des capacités des autorités locales il convient d'identifier les besoins et conditions telles que les expriment les autorités locales elles-mêmes ainsi que les principales contraintes à leur habilitation effective.

#### Objectif de la session

L'objectif de cette session est de faire identifier par les autorités locales les actions prioritaires que doivent mettre en œuvre les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour faciliter et rendre effective la capacité des autorités locales à développer et gérer des services d'eau et d'assainissement. Ces propositions aideront à construire un programme de facilitation du renforcement des capacités des autorités locales.

Les participants de la session (autorités locales, associations de collectivités locales, banques de développement, praticiens des agences des Nations-Unies, opérateurs, associations d'usagers,...) aborderont, à la lumière de leurs expériences concrètes, les questions suivantes :

- Quels sont les enjeux (en matière de renforcement de capacités) auxquels sont actuellement ou seront probablement confrontées les autorités locales dans les 20 prochaines années ?
- Quels sont les pouvoirs, moyens et outils qui devraient être mis à leur disposition pour mieux y faire face ?
- Quelles sont les principales contraintes auxquelles sont confrontées les autorités locales pour y accéder ?

Deux conférenciers feront un bref exposé des enjeux et réponses développées au niveau local (selon une perspective régionale et selon une perspective municipale) afin de lancer le débat et de permettre aux participants d'alimenter la séance de brainstorming à partir de leur expérience de terrain.

N.B: La préparation par les participants d'une liste des idées clés relatives aux 3 séries de question soulevées lors de la session fondée sur leur propre expérience permettrait d'aller rapidement à l'essentiel et d'être très efficace.

Les résultats de la session seront utilisés pour élaborer un programme destiné à définir les actions prioritaires à mettre en œuvre pour faciliter le renforcement de capacité des autorités locales. Ce programme se concentrera sur le développement de partenariats et sur l'incitation à l'action.

### **Grandes lignes du programme de la session**

1. Introduction à la réunion : contexte, but et approche (10 minutes),
2. Présentation du cadre préliminaire à la facilitation du processus de renforcement des capacités des autorités locales (10 minutes),
3. Les enjeux relatifs à la capacité de développer et entretenir les services d'accès à l'eau en Afrique du Sud (15 minutes),
4. Quelles sont les principaux problèmes rencontrés pour renforcer les capacités de gestion des services d'accès à l'eau en Afrique (UN Habitat (15 minutes)
5. Premier brainstorming : quels sont les enjeux et les besoins (30 minutes),
6. Synthèse et discussion (10 minutes),
7. Second brainstorming : quels sont les contraintes (30 minutes),
8. Synthèse et discussion (10 minutes),
9. Troisième brainstorming : quelles sont les actions qui devraient être entreprises et par qui ? (30 minutes)
10. Synthèse et discussion (10 minutes).

Président: Leonard BIHONDO: Maire de Muenza  
 Facilitateur: (Paul van Hofwegen: WWC)  
 Conférenciers: UN-Habitat (à préciser)  
 LA South Africa (à préciser)

Rapporteur: (à préciser).